

Paris, le 07/10/2021

**Comité Technique de Service Central de Réseau
CTSCR des Services Centraux et Services Rattachés de la DGFIP
Réunion du jeudi 7 octobre 2021**

Liminaire

Madame la Présidente,

En cette réunion de rentrée du CTSCR, Solidaires Finances Publiques souhaite faire une remarque préalable. Si cette rentrée est un **simple retour « au bureau (et en télétravail) » pour les collègues de la Direction générale qui étaient déjà en poste**, elle constitue une **véritable rentrée pour les collègues nouvellement affecté.e.s** en services centraux et auquel.les nous espérons qu'un bon accueil aura été réservé, tant par leurs équipes de travail le 01/09/21, que lors de la réunion d'accueil organisée à leur intention le 21/09/21.

En effet, sans vouloir commencer par les sujets qui fâchent, **Solidaires Finances Publiques souhaite exprimer son mécontentement et son exaspération devant les conditions de plus en plus dégradées et vexatoires dans lesquelles cette manifestation est organisée**, notamment s'agissant de la **participation - ou pour mieux dire, non participation, voire exclusion - des représentants du personnel à cet accueil**. Mais nous y reviendrons en temps voulu dans cette liminaire et dans les débats.

1) Point d'étape sur la nouvelle organisation du Service des systèmes d'information (SSI) et de la Direction des projets numériques (DPN)

En préambule, et avant d'examiner les documents fournis, **Solidaires Finances Publiques déplore la publication plus que tardive du nouvel organigramme**, le 20/09/21, soit presque 3 semaines après la date de mise en œuvre de la réforme au 01/09/2021.

Si l'on peut admettre que la mise au point d'un tel organigramme est complexe, cela **confirme que cette réorganisation a été faite dans la précipitation**, ainsi que nous l'avons maintes fois dénoncé dans le cadre de cette instance.

Par ailleurs, le retard dans la publication de l'organigramme est **pénalisant non seulement pour les agents des services réorganisés, mais aussi pour les autres bureaux et les services partenaires**.

Autre point préalable à l'examen de la documentation fournie, lors du CTSCR du 07/07/21, il avait été annoncé que le **nouveau mode d'organisation en direction de projet (avec un rapprochement des équipes de maîtrise d'ouvrage-MOA et de maîtrise d'œuvre-MOE) serait mis en place sur le périmètre de la Direction de projet Roc-SP**.

Solidaires Finances Publiques souhaite savoir :

- **Comment les équipes concernées ont vécu cette préfiguration.**
- **Quelles conclusions ont été tirées de cette préfiguration.**
- **Et enfin, quels sont les points qui ont pu être ajustés à la lumière de cette préfiguration.**

Observations et questions sur les documents préparatoires

- Paragraphe 5 « Mise en place de la nouvelle organisation »

- Sur la mise en place de la nouvelle organisation au 01/09/2021, il est indiqué qu' « **à quelques exceptions près** », la bascule s'est bien passée. **Solidaires Finances Publiques souhaite connaître la nature de ces « exceptions » et l'impact de celles-ci sur les agent.e.s ?**

- Pour les cadres prenant en charge l'encadrement de fonctions nouvelles (MOA pour un cadre issu de SSI, MOE pour un cadre issu de Cap numérique), « **des présentations des principaux process en matière de MOA, d'architecture, d'infrastructure, d'intégration, de production ont été réalisées avant l'été** ».

Solidaires Finances Publiques s'interroge sur ces « présentations »

- **Une simple « présentation des process » n'est pas en soi une véritable formation et à ce titre est-elle suffisante à la fois sur le fond et en terme de durée ?**
- **Ne faudrait-il pas envisager de véritables formations, après recensement des besoins des cadres concernés ?**

- Concernant le **rôle des agents support**, et dans la mesure où **chaque bureau de la DPN appuie une ou plusieurs directions**, le document évoque une « **charge d'appropriation transitoire** » et ajoute que lorsque c'est possible, des « **simplifications de process** » sont recherchées.

Solidaires Finances Publiques souhaite savoir :

- **Quels sont les Directions de projet (DP) qui appuient plusieurs directions ?**
- **Quels types de simplifications de process sont envisagés à ce stade ?**

- Un **webinaire sera organisé le 08/10/21** à destination des agents du SSI et de la DPN, piloté par le chef du service SI et le directeur de la DPN. Solidaires Finances Publiques demande qu'un **retour soit fait sur ce webinaire lors du prochain CTSCR**.

De même, un webinaire ayant été organisé avec le Directeur général le 05/05/2021, un retour est également demandé (liste des questions et réponses apportées) **pour le prochain CTSCR**.

- Enfin, toujours en terme d'organisation, il convient de **signaler des difficultés rencontrées au quotidien par certains collègues du fait du calage encore non définitif de tous les outils de gestion** : SIRHIUS (pour les sujets RH), CORE (pour le suivi d'activité) et GESIP (pour le suivi des productions) notamment.

- Paragraphe 6 « Les modalités d'évolution de l'organisation pour prendre en compte les nouveaux projets et le passage en maintenance des projets »

- A l'instar de ce qui était indiqué lors du précédent CTSCR du 07/07/21, la question du passage en maintenance (dans des bureaux métiers) de projets terminés est à nouveau évoquée.

- A notre demande d'une liste de projets et bureaux métiers concernés, **il avait été répondu que les transferts étant prévus sans transferts d'emplois, cette question était « bloquée »**. **Peut-on estimer à quelle échéance les transferts potentiels seront connus ?**

- Enfin, nous sommes en attente de connaître les mécanismes RH évoqués en fin de fiche dans le cadre de « **nouvelles modalités d'affectation des agents** » lorsque certains projets passeront en maintenance ou lorsque des agents devront changer d'équipe.

2) Point d'étape sur la délégation à la transformation numérique (DTNUM)

En page 1 de la fiche, **s'agissant de la formation**, il est indiqué que « *la DTNum investit dans la formation initiale et continue des profils informatiques, en lien avec le DGSSI et l'ENFiP, afin de constituer des filières sur les compétences clefs de la transformation numérique : ops, data scientist, scrum master, ux designer, etc. Cet investissement permettra à terme d'accroître les possibilités de recrutements titulaires.* »

Solidaires Finances Publiques constate avec satisfaction que la DTNUM fait le choix de développer en interne, grâce à la formation initiale et continue, des compétences pointues encore trop rares à ce jour à la DGFIP. Solidaires Finances Publiques ne peut qu'être favorable à cet investissement dans la formation qui permettra, nous l'espérons, de favoriser les recrutements internes.

S'agissant du projet de regrouper à terme l'ensemble des équipes au bâtiment Montreuil Fédération, **il apparaît qu'un certain nombre de collègues actuellement sur d'autres sites n'envisageraient pas de suivre cette future implantation. Dès lors, il conviendra d'anticiper le risque de perte d'expertise qui résulterait du départ de « sachants ».**

3) Déploiement du dispositif pérenne de télétravail

Avant d'examiner la fiche préparatoire, concernant la mise en œuvre du télétravail à la DGFIP Solidaires Finances Publiques souhaite **alerter sur la mise sous tension des responsables d'équipe qui sont tenu.e.s de faire fonctionner un collectif de travail tout en gérant les présences et absences des un.e.s et des autres.** Ce point devra faire l'objet d'une attention toute particulière dans les prochains mois.

A ce sujet, et comme nous l'avons signalé plus haut, **une attention encore plus particulière devra être portée aux chef.fe.s d'équipe du SSI et de la DPN dans la mesure où suite à la réorganisation, ce type de difficultés liées à la gestion de leurs équipes sont encore aggravées par des retards de mises à jour dans SIRHIUS.**

Concernant la documentation proposée, en page 1, la fiche mentionne les garanties en faveur des agent.e.s « **notamment grâce au dispositif de suivi des refus de télétravail qui permettra de s'assurer d'une application homogène du dispositif sur l'ensemble du territoire.** »

Dans une DGFIP idéale, un tel système ne poserait pas de problème. **Malheureusement, il arrive fréquemment que les agent.e.s, après avoir discuté avec leur responsable d'équipe de la demande télétravail qu'elles ou ils souhaitent formuler, sont dissuadé.e.s par leur chef.fe de service de saisir cette demande dans SIRHIUS.** Dès lors, **ces refus officieux ne sont jamais recensés et les collègues concerné.e.s ne bénéficient d'aucune garantie.**

Les différents diagrammes proposés apportent des informations intéressantes sur la typologie des demandes de télétravail selon les différents services et montrent au final une certaine homogénéité sur ce point.

Toutefois, pour Solidaires Finances Publiques, **ces schémas devraient être complétés notamment par les informations suivantes :**

- Un diagramme indiquant, pour chaque service, direction ou bureau **le nombre de refus par rapport au nombre de demandes pour chaque type de télétravail** (ponctuel, mixte et régulier).
- Un autre schéma illustrant la **répartition des refus par rapport aux demandes distinguant les agent.e.s A, B, C d'une part et l'encadrement d'autre part.**

Ces informations montreraient sans doute, quant à elles, moins d'homogénéité.

4) **Projet de réaménagement des locaux de la Direction de l'immobilier de l'État (DIE)**

Le document préparatoire indique en introduction que le sujet de la réorganisation des locaux de la DIE a été inscrit à l'ordre du jour du CTSCR du 07/07/2021 par les organisations syndicales.

Effectivement, **rappelons que c'est à la demande expresse de Solidaires Finances Publiques que ce point a été ajouté à l'ordre du jour du CTSCR du 07/07/2021**. Sans cette demande, il n'aurait pas été présenté en CTSCR en juillet 2021, et l'aurait-il été au présent CTSCR d'octobre 2021, cela n'est pas certain.

De même, le projet de réorganisation avait été présenté à partir d'une fiche, sans qu'aucun représentant de la DIE ne vienne répondre aux questions de représentants du personnel.

La fiche préparatoire fournie pour ce CTSCR indique au paragraphe III intitulé « *Méthode retenue et modalités d'association des agents et des cadres de la DIE au projet* » que la DIE a souhaité associer l'ensemble de son personnel. **A ce sujet, lors de la réunion du CTSCR du 07/07/2021, le questionnaire adressé aux agents avait été mentionné. Solidaires Finances Publiques demande que ce questionnaire, ainsi que la restitution qui en a été faite, soient communiqués aux représentants du personnel.**

5) **Mission de pilotage et d'accompagnement à la valorisation de la donnée et à la numérisation des échanges**

Cette nouvelle mission composée d'un chef de mission nommé auprès du chef de service et qui impactera directement des agents des bureaux CL-2A, CL-2B et CL-2C **devra disposer d'une lettre de mission la plus claire et précise possible afin de faciliter les échanges entre les différents services ou opérateurs concernés.**

La mission devra faciliter la concertation entre les différents services impactés et être parfaitement transparente sur les besoins et les possibilités et moyens des services impactés par les projets.

De même, s'agissant des agent·es concerné·e.s, il faudra **veiller à ce que leurs missions soient également très clairement définies et délimitées.**

Enfin, une **vigilance toute particulière** sera nécessaire dans les semaines et mois à venir, notamment concernant les **difficultés inhérentes au double rattachement hiérarchique.**

Points inscrits à l'ordre du jour à la demande de Solidaires Finances Publiques

6) **Réorganisation des Départements Comptables Ministériels (DCM)**

Sur ce sujet, en réponse à notre demande d'inscription de ce point à l'ordre du jour, il a été répondu que celui-ci ne faisait pas partie du périmètre du CTSCR et ne pouvait dès lors pas être retenu.

Pire, il est précisé que « les agents de la DGFIP affectés dans les SCBCM sont rattachés au CT du Secrétariat général et relèvent du CTAC, et non du CTSCR ».

Le fait d'être affectés dans des SCBCM n'enlève aucunement aux agent·e.s concerné·e.s leur qualité d'agent·e.s de la DGFIP, et **à ce titre la DGFIP se doit de traiter dans ses propres instances les sujets les intéressants, et tout particulièrement les sujets de réorganisation les impactant.** Rappelons que ces collègues ne sont en aucun cas rattachés au CT du secrétariat général et ne relèvent donc pas du CTAC. Il est impensable qu'un employeur tel que la DGFIP décide de laisser certains de ses employés dans une sorte de zone de non droit !

En conséquence, **Solidaires Finances Publiques demande expressément des informations concrètes et précises sur l'état d'avancement de ce projet de réorganisation.** Quel est le **calendrier de la réforme**, quelles seront les conséquences sur les missions et les agents qui y sont affectés.

En effet, des projets et expérimentations relatifs à la généralisation du fonctionnement en mode Centre de Gestion Financière (CGF) sont en cours. **Les collègues exerçant leur mission dans ces structures ont besoin aujourd'hui de visibilité sur le devenir de leurs missions et sur leur propre avenir.**

7) Accueil des agent.e.s nouvellement affecté.e.s en Services centraux le 21/09/2021

Alors que les modalités de participation des représentants de personnel à cet accueil étaient déjà très "minimalistes", cette année, **les représentants du personnel n'ont pas eu d'information sur les modalités de "sélection" des collègues invité.e.s en présentiel** (100 sur les quelque 260 collègues concerné.e.s par l'accueil, les autres ayant assisté à cet accueil en distanciel).

Par ailleurs les **organisations syndicales ont eu interdiction de se rendre sur place, et ont eu pour unique information un horaire erroné** ne permettant pas d'accueillir les agent.e.s avant le début de la réunion.

Solidaires Finances Publiques demande des explications sur les raisons qui ont conduit cette année à évincer totalement les représentants du personnel du dispositif d'accueil.

8) Moyens matériels des sections (moyens informatiques notamment, tirages, reprographie,...)

Solidaires Finances Publiques vient aux nouvelles suite aux recensements de besoins des organisations syndicales qui avaient été réalisés fin 2020.

9) Période probatoire pour les collègues arrivant en services centraux

Lors du CTSCR du 30/03/2021, **Solidaires Finances Publiques** avait évoqué des situations **personnelles difficiles pour des collègues pendant le déroulement de leur période probatoire**. Cette dernière ne s'était pas passée dans les meilleures conditions et avait abouti à une non confirmation.

Nous avons demandé la tenue d'un GT sur ce sujet. Il nous avait été répondu qu'un GT ne se justifiait pas compte tenu du faible nombre de personnes concernées, mais que des préconisations de « bonnes pratiques » seraient adressées aux Chef.fe.s de Bureau.

La fiche intitulée « **Affectation au sein de services centraux et structures assimilées – droit de rétractation** » qui nous a été communiquée pour le présent CTSCR **ne répond pas à notre demande**. En effet, ce document n'évoque que l'issue, malheureuse en l'espèce, de la période probatoire, à savoir le seul « droit de rétractation ».

Nous restons en attente de préconisations sur les moyens de conduire l'ensemble de la période probatoire, avec notamment des points d'étape qui permettraient de faire savoir à l'agent.e récemment arrivé.e dans le service si elle ou il donne satisfaction ou si des ajustements sont attendus de sa part.

10) Reprise de la gestion du bâtiment CIP de Noisiel par la DGFIP

Suite à la reprise de gestion du site du CIP de Noisiel par la DGFIP, lors du CTSCR du 07/07/2021 **Solidaires Finances Publiques** avait sollicité une **information précise et concrète des agents, concernant les modalités pratiques de fonctionnement de ce site au quotidien**, en particulier sur les points suivants :

- maintenance et logistique
- accès aux bureaux et locaux (souhait du Secrétariat Général de récupérer toutes les clés et barilletts de toutes les portes des bureaux, et volonté de la DGFIP de les remplacer par un système d'ouverture des portes par badges)
- fontaines à eau et autres équipements communs : dans la mesure où la gestion du site ne semble pas être reprise en totalité par la DGFIP : QUID de la maintenance de ces équipements ?

Au-delà de ces questions déjà posées, il convient aujourd'hui de **préciser aussi ce qui est prévu en matière de logistique sur place** s'agissant notamment de déménagement de collègues, sur le site, ou vers un autre site. En effet, lorsque la gestion du site était assurée par le Secrétariat général, une brigade assurait les travaux de logistique. Désormais, il semblerait qu'il soit répondu aux collègues de se "débrouiller" par eux-mêmes en cas de "déménagement" (sur le site ou vers le site du Montaigne à Noisy-le-Grand par exemple).

Le document fourni en préparation de ce CTSCR, rédigé après le CTSCR du 07/07/2021 apporte quelques éléments de réponse, mais reste très sobre sur des questions pourtant importantes telles que le déménagement des personnels, la sécurité incendie, etc. **Il précise qu'un certain nombre de points sont en cours de mise en œuvre, nous restons donc en attente de réponses précises et opérationnelles à l'ensemble de ces questions.**

11) Possibilité d'accès aux tickets restaurant lors des fermetures du restaurant administratif de Noisiel en période de congés

Solidaires Finances Publiques revient sur un sujet maintes fois évoqué dans cette instance à savoir, l'accès à des tickets restaurant en cas de fermetures des restaurants administratifs.

Ainsi, qu'a-t-il été finalement mis en place durant l'été 2021 ? La possibilité d'accès aux Tickets Restaurant pour les collègues de Noisiel a-t-elle été concrètement mise en œuvre comme annoncé lors d'un précédent CTSCR dans la mesure où le restaurant administratif de Noisiel était fermé ?

Pour rappel, depuis des années, des mesures particulières ont dû être régulièrement sollicitées pour les collègues des services centraux en fonction à Noisiel. En réponse à ces demandes, des possibilités de se rendre à Noisy-le-Grand avaient été mises en place, par le passé, pour ces collègues pendant plusieurs années.

Ces mesures n'ont plus été reconduites et, en tout état de cause, n'auraient pas été les plus opportunes, compte tenu des difficultés existant également désormais sur la disponibilité et les capacités d'accueil des restaurants de Noisy-le-Grand (au Montaigne notamment)

Des possibilités d'octroi de Tickets Restaurant avaient été demandées, et cette mesure avait fait l'objet d'avancées notoires qui nous avaient été présentées en CTSCR. Et il nous avait été affirmé qu'il ne restait que quelques formalités à accomplir pour que cette mesure aboutisse enfin. **Solidaires Finances Publiques souhaite savoir où en est cette procédure.**

12) Problèmes liés à l'afflux dans les restaurants administratifs

Sur ce sujet de la restauration, nous profitons de ce CTSCR **pour souligner les difficultés signalées dans l'ensemble des restaurants administratifs de l'Agraf.** En effet, il semble que des **sous-effectifs chroniques nuisent aux conditions de travail des employé.e.s de ces restaurants.** Ces dernier.e.s sont de plus contraint.e.s à un grand nombre de tâches supplémentaires liées à la crise sanitaire (vérification des réservations, préparation des plateaux, dressage des entrées et desserts suite à la suppression du libre-service, ...).

Cette situation a par ailleurs pour conséquences une nette dégradation du service, notamment en matière de fluidité, situation exacerbée sur le site du Montaigne sur lequel s'ajoutent les flux d'élèves de l'ENFIP, non soumis quant à eux, à la procédure de réservation.

Il conviendra que la DGFIP prenne contact avec l'AGRAF afin de décider des solutions qui devront être mises en œuvre pour résoudre ces difficultés.

Point non inscrit à l'ordre du jour mais à garder dans le paysage pour les prochaines réunions du CTSCR : l'index thématique

Solidaires Finances Publiques souhaiterait **connaître les perspectives et savoir à quelle échéance l'index thématique pourra être développé et diffusé** à l'ensemble des agent.e.s des services centraux et du réseau.

====ooOOOOoo=====

Nous vous remercions, Madame la présidente, ainsi que l'ensemble de votre équipe pour votre disponibilité et pour la préparation de ce CTSCR.